

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 septembre 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf septembre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.



N°36

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Maires - Adjoint, Mme Nicole ESTERLE, M. Jean-Paul PETIT, Mme Cécile THEVENET, M. Michel CAILLARD, M. Mathieu MOUSSOUR, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Jacqueline RONOT, M. Henry TURLIER, M. Bruno CARRAT, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DEROBÉ, M. Régis DESTRUEL, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, M. Nicolas MARLIN, M. Thierry GRECK, soit 28 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mme Sylvie DALESME représentée par Mme Violaine BOUILLAGUET jusqu'à 20h20, Mme Nicole LATHIERE représentée par M. Florent PLAS, Mme Anne BOUYER représentée par M. Thomas MADELMONT, Mme Marie-Josée PINTO représentée par M. Henry TURLIER, Mme Judith BERLAND représentée par M. Nicolas MARLIN

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Budget Ville - Créances éteintes

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Considérant qu'il convient, suite à la décision du Tribunal de Commerce et à la demande de la Trésorerie Principale, d'admettre en créances éteintes la somme totale de 2 617,63 € pour le dossier de deux sociétés,
-

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 - Décide d'inscrire en créances éteintes la somme totale de 2 617,63 € due par deux sociétés pour l'occupation du domaine public.

2 - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget Ville.

3- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le Maire,

Laurent MELIN

La secrétaire de séance

Dorian LASCAUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'LASCAUX', is written over the printed name 'Dorian LASCAUX'.

Transmis au Contrôle de Légalité le : 05 OCT. 2026
Date et ref de l'accusé de réception : 05 OCT. 2026

D36 - 29092026

10100_RV12_ETAT_PRESENT_ADMISS_NV_CSV_019019_20260609_831714812631
Exercice 2026
Numéro de la liste 8091180631
Type de liste : Créance éteinte
2 pièces présentes pour un total de 2617,63

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne morale de droit privé - Société	2 pièces pour	2617,63
Catégories de produits	97 Droits de voirie	1 Pièces pour	1855,91
	302 ORDRE DE REVERSEMENT	1 Pièces pour	761,72
Motifs de présentation	C clôture insuffisance actif sur R.J-L.J	2 pièces pour	2617,63
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	0 Pièces pour	0
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	1 Pièces pour	761,72
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	1 Pièces pour	1855,91
	Supérieur ou égal à 5000	0 Pièces pour	0
Exercice de P.E.C	2024	1 Pièces pour	1855,91
	2019	1 Pièces pour	761,72

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Objet pièce	Montant PEC	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Société	2019	T-4215433031	MARUT TP	302-ORDRE DE REVERSEMENT	4797,91	761,72	C clôture insuffisance actif sur R.J-L.J
Société	2024	T-2052	LA REGALADE	97-Droits de voirie	1855,91	1855,91	C clôture insuffisance actif sur R.J-L.J
				TOTAL		2617,63	



Le Comptable Public
Christophe DUBUIS

SGC de TULLE
Cité Administrative Montalet
Place Maréchal Brigueux
19000 TULLE